



ENTRETIEN DE COUPURES DE COMBUSTIBLE PAR LE SYLVOPASTORALISME Commune de Ramatuelle

OBJET

Le SIVOM Pays des Maures, maître d'ouvrage des travaux DFCI sur la Commune de Ramatuelle cherche un éleveur pour l'entretien via le sylvopastoralisme cinq coupures de combustible.

PROFIL RECHERCHE

- ✓ Candidat pourvu d'une expérience en élevage et/ou expérience en tant qu'exploitant ou salarié en région méditerranéenne
- ✓ Système d'élevage : indifférent
- ✓ Candidat disposant déjà d'un troupeau (minimum 80 ovins ou 50 caprins/bovins/asins)
- ✓ Candidat motivé par la mise en œuvre d'un cahier des charges environnemental dans le cadre d'entretien de coupures stratégiques de Défense des Forêts Contre l'Incendie

OFFRE

- ✓ Entretien des coupures de combustible : Carbonel, Bestagne, Valisson, Loumède et Pascati.
- ✓ Foncier maîtrisé par le Maître d'ouvrage (autorisation des propriétaires) mis à disposition de l'éleveur, dans le cadre d'une convention pluriannuelle de pâturage en forêt.

Le foncier appartient à des propriétaires privés.

- ✓ Site inscrit au **PIDAF du SIVOM Pays des Maures**.
Surface de 48,50 hectares au total : Carbonel (16,5 ha), Bestagne (18,9 ha), Valisson (5,3 ha), Loumède (6 ha) et Pascati (1,8 ha).
- ✓ Présence d'une retenue collinaire et de citernes DFCI. L'utilisation de ces citernes est possible après accord avec le Maître d'ouvrage.
- ✓ Calendrier de pâturage négociable avec les gestionnaires des sites, la période de la chasse au sanglier doit être prise en compte de façon à ne pas générer de conflits.
- ✓ Possibilité de créer des clôtures fixes (fils à démonter chaque année).

Possibilité de contractualisation de Mesures Agri-Environnementales (MAE) à vocation DFCI dans les années à venir.

Le SIVOM du Pays des Maures a prévu d'entretenir régulièrement ces sites (débroussaillage et/ou amélioration pastorale).

CONTRAINTES

- ✓ Respect d'un cahier des charges pour l'entretien du site
- ✓ Le pâturage doit se dérouler sous le contrôle du Maître d'ouvrage, qui est responsable vis à vis des propriétaires fonciers.
- ✓ Nécessité d'une concertation étroite avec les propriétaires privés locaux, les chasseurs, et les promeneurs
- ✓ Encadrement de l'opération par le SIVOM du Pays des Maures, l'Association des Communes Forestières du Var, le CERPAM.

CARACTERISTIQUES PASTORALES

Maquis bas à chêne liège

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- ✓ Envoyer une lettre de motivation et une proposition de service basée sur l'expérience acquise, au service forêt du SIVOM Pays des Maures **avant le 31 octobre 2007**.

**SIVOM Pays des Maures – Service Forêt
Bâtiment le grand Sud
Rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN**

- ✓ Possibilité de visite préalable des sites en s'adressant à l'Association des Communes Forestières du Var qui vous transmettra les cartes terrain nécessaires :
Contactez **Stéphanie VINÇON – Tel : 06 29 43 50 85**
- ✓ Suite à la présélection des dossiers, une Commission communale de recrutement se réunira et attribuera les sites.